



Interprovincial Cooperative Limited

LEADER

FICHE SIGNALÉTIQUE

1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit: Leader*
Utilisation du Produit: Herbicide phénoxy pour mauvaises herbes à feuilles larges.
N° De Code du Produit: 28853

Fabricant/Fournisseur: INTERPROVINCIAL COOPERATIVE LTD.
945 Marion St.
Winnipeg, Manitoba
R2J 0K7 www.ipco.ca

Entrée en Vigueur: le 01 janvier 2012

Ce Produit est Réglementé en Vertu de la loi sur les Produits Antiparasitaires

2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets de la Surexposition:

Voie d'exposition: Par inhalation, contact avec les yeux, ingestion, contact avec la peau.
Inhalation: Peut provoquer des maux de tête, des nausées et un manque de coordination. Peut être nocif si inhalé.
Contact avec les yeux: Peut provoquer une faible irritation des yeux.
Contact avec la peau: Attention: irritant pour la peau. Peut sensibiliser la peau.
Ingestion: Peut être nocif si avalé. L'aspiration comporte un risque d'avaler le produit. Provoquera vomissements, nausées et diarrhées

3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

COMPONENT	NUMERO CAS	% (W/W)
2,4-Dichlorophénoxy acétate, ester de 2-éthylhexyle	25168-26-7	30.37 – 32.25
Octanoate de Bromoxynil	1689-99-2	29.42 – 31.24
Solvant Naphta (Pétrole), Fraction des Aromatiques Lourds	64742-94-5	30.28 – 32.15
Autres ingrédients		6.78 – 7.50
Naphthalene	91-20-3	
1, 2, 4-Triméthylbenzene	95-63-6	

Ingrédients qui ne sont pas énumérés sont propriétaires ou non dangereux

4: PREMIERS SOINS

En cas d'empoisonnement, faire appel au médecin ou à un centre anti-poison IMMÉDIATEMENT.

Inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666
Interprovincial Coopérative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer 204-233-3461
Date d'entrée en vigueur: MSDS # 017

PCP# 28853

le 01 janvier 2012
Page 1 of 6

Ingestion:	Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente
Peau:	Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer IMMÉDIATEMENT la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Yeux:	garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette, le nom du produit et le numéro d'homologation lorsque vous cherchez à obtenir une aide médicale
Soins Médicaux D'urgence:	Il n'existe aucun antidote spécifique. Traitez et surveillez les symptômes de toute intoxication systémique. Contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut entraîner une pneumonie par aspiration. Ne pas provoquer le vomissement. Ce produit peut causer une légère irritation des yeux. La surexposition au 2,4-D peut entraîner une toux, une sensation de brûlure, des étourdissements et une perte temporaire de coordination. D'autres effets possibles de surexposition sont la fatigue, la faiblesse musculaire et la nausée.

5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Risques D'incendie ou D'explosion:	Vapeurs toxiques dans des conditions de température élevée. Prévenir la contamination des sources d'eau en retenant l'eau utilisée pour combattre l'incendie
Moyens D'extinction:	Dioxyde de carbone, mousse, brume d'eau, poudre sèche
Risques de Produits Combustibles:	Pas disponible
Produits Dangereux de Combustion:	Émanations de vapeurs nocives lors d'un incendie.
Moyens D'extinction Spéciaux:	Refroidir les contenants et les structures exposés au feu avec un jet d'eau. Pulvériser de l'eau sur les vapeurs afin de les disperser; réallumage possible. Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection

6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

En cas d'un déversement, absorber le produit avec un matériel inerte et éliminer selon les règlements applicables

7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur, D'étincelles, et de remplissage de contenants. Tenir à l'écart des enfants. Prévenir le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas entreposer près d'engrais, produits alimentaires, graines, insecticides ou fongicides. Ne pas contaminer les fossés d'irrigation ou les sources d'eau domestiques. Si cela se produit, aviser la police ou les autorités locales.

8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Limites D'exposition:**

2,4-Dichlorophénoxy acétate, ester de 2-éthylhexyle
 LD50-Oral 650 mg/kg Rat
 LD50-Dermal: > 4000 mg/kg Rabbit
 T.L.V. (ACGIH): Pas disponible
 LC50: > 2.66 mg/L (4h, nez seulement) Rat

Octanoate de Bromoxynil
 LD50-Oral 333 mg/kg Rat
 LD50-Dermal: > 2000 mg/kg Rabbit
 T.L.V. (ACGIH): Pas disponible
 LC50: > 4.36 mg/L (4h, nez seulement) Rat

Solvant Naphta (Pétrole), Fraction des Aromatiques Lourds
 LD50-Oral > 3, 000 mg/kg Rat
 LD50-Dermal: > 3160 mg/kg Rabbit
 T.L.V. (ACGIH): Total Hydrocarbures: 100 mg/m³
 LC50: Pas disponible

Contrôles

D'ingénierie: Ventilation locale est requise.
 Appareil Oculaire: Lunettes de sécurité avec écrans latéraux approuvée par la CSA ou lunettes étanches
 Appareil Respiratoire: Respirateur purificateur d'air approuvé par NIOSH/MSHA et équipé de cartouche(s) contre les vapeurs organiques lorsque près de ou sous les limites admissibles d'exposition (TLV). Appareil de protection respiratoire autonome lorsque au-dessus des limites admissibles d'exposition ou lorsque les concentrations sont inconnues.

Protection de la Peau (Bras et mains): Des gants de CPV ou de caoutchouc.

Protection de la Peau (Pieds): Des bottes de caoutchouc.

Protection de la Peau (Corps): Une combinaison de travail.

Autres Protections Personnelles: Les recommandations offertes ci-dessus indiquent en général les équipements qui protégeront contre la surexposition au produit. Les conditions d'utilisation, la capacité des mesures d'ingénierie ou de contrôles, et les expositions actuelles prescriront la nécessité d'utiliser des équipements de protection spécifique pour votre place de travail.

9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État Physique: Liquide
 Apparence et Odeur: Couleur brunâtre, odeur de solvant
 Poids Spécifique: 1,1215
 (@ 20 °C)
 Densité de Vapeur: Solvant Naphta (Pétrole), Fraction des Aromatiques Lourds: > 4.6
 (Air = 1)
 Solubilité Aqueuse: Émulsifiés
 Solubilité dans L'eau: Pas disponible
 Point de Congélation: < 0°C
 Volatilité en % par
 Volume: Pas disponible
 Point D'ébullition: Solvant Naphta (Pétrole), Fraction des Aromatiques Lourds: 184 - 205°C
 Seuil de L'odeur (ppm): Pas disponible
 Coefficient de Répartition eau/huile: Pas disponible

Pression de Vapeur: (mm d'Hg)	Solvant Naphta (Pétrole), Fraction des Aromatiques Lourds: 0.40 Kpa @ 20°C
Taux D'évaporation: 1)	Solvant Naphta (Pétrole), Fraction des Aromatiques Lourds: < 0.06 (acétate de n-butyle=
pH: (1% Sol'n)	4,5
Viscosité:	14 cps @ 20°C
Point D'éclair et Méthode de Détermination:(°C)	64°C (Tag coupelle fermée)
Limite D'inflammabilité (% en Air):	Inférieure: 1.8 Solvant Naphta (Pétrole), Fraction des Aromatiques Lourds Supérieure: 11.7 Solvant Naphta (Pétrole), Fraction des Aromatiques Lourds
Température D'Auto-Ignition:(°C)	Solvant Naphta (Pétrole), Fraction des Aromatiques Lourds: 433°C

10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Température de Décomposition: (°C)	Non établi
Stabilité:	Stable dans les conditions normales.
Produits à Éviter:	Acides, bases et agents oxydants
Produits de Décomposition	
Dangereux:	Chlorure d'hydrogène, dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et autres composés chlorés.
Polymérisation ou Condensation	
Dangereuse:	Ne se produit pas
Conditions à Éviter:	Températures élevées, étincelles, flammes et autres sources d'allumage

11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Absorption Cutanée:	Acute Cutanée LD50 (Rat) >4000 mg/kg.
Ingestion:	Acute orale LD50 (Rat) 650 mg/kg
Inhalation:	CL50: 7.66 mg/L (4h, nez seulement) Rat
T.W.A. (ACGIH):	Total des hydrocarbures : 100 mg/m ³
Effets de L'exposition Chronique:	Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer l'apparition de symptômes aux reins ou au système nerveux central.
Effets Mutagènes:	Il y a eu quelques résultats positifs et quelques résultats négatifs, mais la plupart des données démontrent que bromoxynil et 2,4-D ne sont pas mutagènes.
Effets Cancérigènes:	Bromoxynil phénol est classifié dans le Groupe C par EPA E.U.; il existe peu de preuve de la cancérogénicité sur les animaux. Le Centre International de recherche sur le cancer (CIRC) place l'exposition aux herbicides chlorophénoxyes dans la classe des carcinogènes 2B; il existe peu de preuve de la cancérogénicité de cette catégorie sur les humains. Des études alimentaires plus récentes sur 2, 4-D sur la durée de vie des rats et des souris n'ont démontré aucun potentiel carcinogène. Selon le Programme National de Toxicologie des É.U., naphthalène, un ingrédient mineur du produit, est reconnu être associé avec une augmentation des tumeurs du nez/poumons chez les animaux de laboratoire exposés à cet ingrédient par inhalation.
Effets Tératogènes:	D'après des études de tératogénéicité chez des animaux de laboratoire, le bromoxynil phénol est considéré comme étant une substance toxique pour la croissance. Les femmes en âges de procréer devrait éviter de s'exposer excessivement. Des études avec 2, 4-D conduites sur des animaux de laboratoire ont démontré que les foetus étaient plus légers et que la progéniture éprouvait des retards de croissance mais ces résultats provenaient de doses toxiques aux mères

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666
 Interprovincial Coopérative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer 204-233-3461
 Date d'entrée en vigueur:
 MSDS # 017

PCP# 28853

le 01 janvier 2012
 Page 4 de 6

Effets Sur la
Reproduction:

Des études avec bromoxynil phénol sur des animaux de laboratoire n'ont pas indiqué de pattern de toxicité sur le système reproducteur mais des études avec Bromoxynil octanoate ont indiqué une légère toxicité sur le système reproducteur mâle, à des doses élevées. Aucun effet sur la reproduction attribuable au 2, 4-D n'a été relevé lors des études sur les animaux de laboratoire.

12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Données sur le 2, 4-D 2-EHE ou formulation EC**

96-Hour CL50 (mg/L): 7.2 (Truite arc-en-ciel)

96-Hour CL50 (mg/L): > 5 (Crapet arlequin)

48-Hour EC50 (mg/L): > 5 (Daphnées)

DL50 Oral (mg/kg): > 5620 (Cailles)

CL50 Diet (ppm): >5620 (canards mallards)

Données sur Bromoxynil Octanoate:

96-Hour CL50 (mg/L): 0.1 (Truite arc-en-ciel)

96-Hour CL50 (mg/L): 0.053 (Crapet arlequin)

48-Hour EC50 (mg/L): 0.096 (Daphnées)

DL50 Oral (mg/kg): 1150 (Cailles)

CL50 Diet (ppm): 1880 (canards mallards)

Informations sur le devenir chimique: Bromoxynil octanoate ester se dissocie rapidement en bromoxynil phénol dans l'environnement. Dans le sol, l'octanoate est dégradé par l'activité microbienne avec une demi-vie typique d'environ 2 jours alors que la demi-vie du phénol est de 14 jours. Des études pratiques et en laboratoire démontrent que le 2, 4-D 2-EHE se dégrade rapidement en acide de base. La demi-vie de l'acide 2, 4-D ainsi produit varie de quelques jours à quelques semaines.

13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer les résidus dans un incinérateur approuvé ou dans une installation de traitement ou d'élimination des résidus selon les règlements applicables. Ne pas éliminer aucun résidu dans un égout local ou dans les déchets domestiques.

14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Ce produit est classé comme «**non réglementé**» en vertu du règlement de la Loi sur le transport des marchandises dangereuses

15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Numéro D'enregistrement

Loi Sur Les Produits

Antiparasitaires:

28853

Pour de Plus Amples

Recommandations,

Composer:

204-233-3461

Etat de la fs:

Remplace la fs

Datee du:

September 01, 2009

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666

Interprovincial Coopérative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur:

MSDS # 017

PCP# 28853

le 01 janvier 2012

Page 5 de 6

16: RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Classification Simdut:

B3, D2B

Avis:

Les renseignements ci-inclus sont fournis de bonne foi au service du client. Quoique ces renseignements aient été obtenus de sources qui sont reconnues être fiables, la Coopérative Interprovinciale Limitée ne peut pas garantir sa fiabilité et n'assume aucune responsabilité pour les conditions qui peuvent découler de son utilisation.

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666

Interprovincial Coopérative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur:

MSDS # 017

PCP# 28853

le 01 janvier 2012

Page 6 de 6